

Sites Natura 2000

ZSC - Massif dunaire Gavres à Quiberon et zones humides associées

ZPS - Baie de Quiberon



Animation du DOCOB BILAN 2023

En coanimation avec l'OFB sur le volet marin



Table des matières

1.	Préambule	0
1.1.	Les sites Natura 2000 et le DOCOB	1
1.2.	Rappel des enjeux et objectifs du nouveau Docob	2
1.3.	La structure d'animation	3
1.4.	L'équipe « Natura 2000 » en 2023	3
1.5.	Missions de la structure d'animation	4
2.	Gestion des habitats et espèces	4
2.1.	Contrat(s) Natura 2000	4
2.2.	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	4
2.3.	Principales actions de gestion mises en œuvre par le Syndicat	5
3.	Évaluation des incidences des projets	10
4.	Suivis scientifiques	11
4.1.	Suivi des espèces végétales remarquables	11
4.2.	Suivi de l'avifaune	12
4.3.	Suivi des chiroptères	14
5.	Information, communication, sensibilisation	15
5.1.	Outils de communication - media	15
5.2.	Organisations de réunions d'information ou de manifestations	16
5.3.	Communication / Animation auprès des scolaires	17
5.4.	Sensibilisation des usagers	18
5.5.	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	18
6.	Articulation de Natura 2000 avec les politiques publiques, les programmes et les actions sur le site	19
6.1.	Contribution aux projets du territoire	19
6.2.	Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement	20
7.	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	21
7.1.	Organisation de réunion(s) du comité de pilotage	21
7.2.	Organisation de réunion(s) avec le comité technique	21
7.3.	Mise à jour du Docob	21
7.4.	Convention de partenariat avec l'OFB	21
7.5.	Gestion administrative et financière	21
8.	Synthèse	22

1. PREAMBULE

1.1. LES SITES NATURA 2000 ET LE DOCOB

Le site Natura 2000 « Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées » FR5300027 a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats », comme site d'intérêt communautaire (SIC).

Véritable joyau écologique du Morbihan, le littoral compris entre la presqu'île de Gâvres et celle de Quiberon représente le plus vaste ensemble dunaire de Bretagne. C'est le site breton couvert par la plus grande surface de dune grise. Le site Natura 2000 est constitué d'un massif dunaire qui s'étend sur 25 km et qui se poursuit, en presqu'île de Quiberon, sur près de 10 km, par des falaises de granite surmontées de dunes perchées.

Il comprend également des landes, des zones humides et des étangs arrière-dunaires, constitués d'habitats tout à fait exceptionnels.

Le site Natura 2000 « Baie de Quiberon » FR5310093 a été proposé au titre de la Directive européenne 09/147/CEE du 30 novembre 2009, dite « Directive Oiseaux », comme Zone de Protection Spéciale (ZPS).

Ce site Natura 2000 « Baie de Quiberon » est scindé en deux entités constituées de la Baie de Plouharnel et d'un archipel d'îlots rocheux à l'ouest (île de Téviéc, île de Guernic et îlots proches).

La baie de Plouharnel présente sur un espace restreint une importante diversité d'habitats : schorre, slikke, herbiers de zostères... Cette variété gage d'une grande diversité biologique et d'un rôle fondamental dans l'organisation des chaînes alimentaires : production de phytoplancton et de zooplancton indispensable notamment à l'alimentation des poissons et des oiseaux. La Baie de Quiberon est un site d'importance nationale pour l'hivernage de plusieurs oiseaux d'eau comme la bernache cravant, l'huitrier-pie, le grand gravelot ou encore le pluvier argenté.

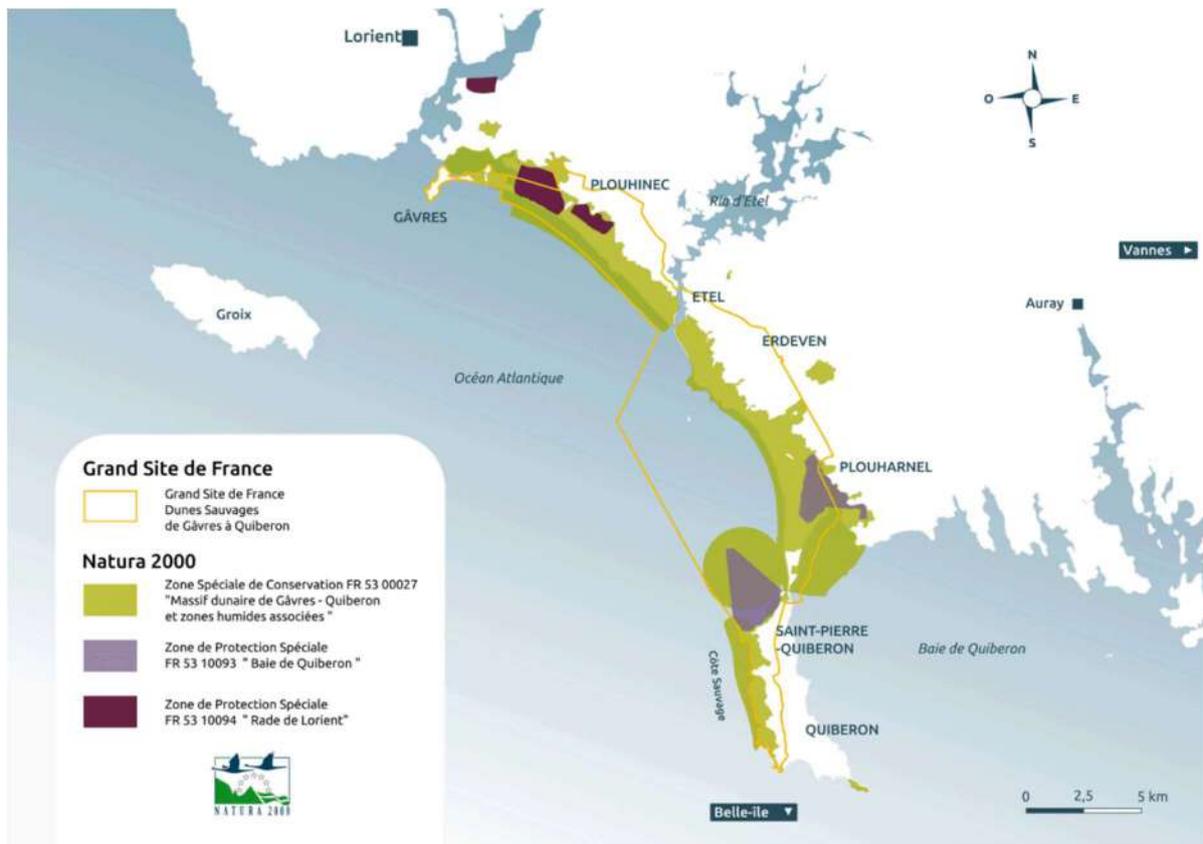
L'archipel rocheux présente un intérêt pour la nidification des oiseaux marins. Il accueille le cormoran huppé et plusieurs espèces de goéland.

Le premier DOCOB a été validé par le comité de pilotage (COPIL) en 2004. Il a été mis à jour à 2 reprises, en juin 2007 puis en juin 2015, année d'approbation du DOCOB par la Préfecture. En 2019, un travail d'évaluation et de révision du DOCOB a été initié ; celui-ci a permis d'apprécier la portée des actions menées depuis 15 ans mais aussi de réviser et d'adapter le DOCOB pour tenir compte des évolutions du territoire et de ces usages. L'objectif était également de réaliser le DOCOB pour la ZPS « Baie de Quiberon » dépourvue jusqu'à présent d'animation. Fruit d'une concertation importante, le nouveau DOCOB commun aux 2 sites Natura 2000 a été validé par le COPIL en décembre 2022. Les résultats de l'analyse risque pêche sont attendus afin d'amender au besoin le DOCOB avant approbation par les Préfectures du Morbihan et Maritime de la Façade Atlantique.

Le secteur Gâvres-Quiberon compte un troisième site Natura 2000 « Rade de Lorient » FR5310094 (Zone de protection Spéciale) dont l'opérateur local est Lorient Agglomération.

Type : ZSC
Date de désignation du site : 6 mai 2014
Communes concernées : Carnac, Erdeven, Etel, Gâvres, Plouharnel, Plouhinec, Port-Louis, Quiberon, Rianteq, Saint-Pierre-Quiberon
Superficie : 6 812.5 ha
Superficie marine : 58%

Type : ZPS
Date de désignation du site : 30 juillet 2004
Communes concernées : Carnac, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon
Superficie : 905 ha
Superficie marine : 95%



1.2. RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU NOUVEAU DOCOB

Les 2 sites Natura 2000 - ZSC « Massif dunaire de Gâvres à Quiberon et zones humides associées » et ZPS « Baie de Quiberon » hébergent 28 habitats d'intérêt communautaire (HIC) dont 7 d'entre eux sont considérés comme à enjeu écologique majeur pour le site.

Près de 700 espèces végétales ont été recensées sur le territoire soit plus du tiers de la flore armoricaine. 16 orchidées sur les 37 espèces connues en Bretagne sont présentes sur ce site. **130 espèces végétales**, considérées comme **rares ou menacées**, ont été intégrées au diagnostic. Le site possède pour 8 d'entre elles, une responsabilité majeure en termes de conservation. Il abrite notamment l'une des plus grandes stations européennes d'*Omphalodes littoralis*, l'une des principales stations de *Liparis loeselii* de France et l'un des deux foyers majeurs de *Spiranthe aestivalis* en Bretagne.

La conservation de 53 espèces d'oiseaux a justifié la désignation du site Natura 2000 ZPS "Baie de Quiberon". Majoritairement hivernantes, ces espèces à la recherche d'un climat plus clément durant les mois d'hiver, viennent faire une halte ou une étape sur le site. 13 d'entre elles nichent également sur les plages, les dunes, les falaises ou les étangs du site. Au total, ce sont 75 espèces qui ont été intégrées au diagnostic pour leur caractère rare ou menacé. 13 espèces de limicoles hivernants ont été classées en priorité de conservation forte ou majeure.

46 espèces animales sont intégrées au diagnostic pour leur statut de protection et leur caractère rare ou menacé en France et dans la région. 6 d'entre elles présentent un enjeu de conservation majeur pour le site.

Afin de répondre à ces enjeux de conservation, 11 objectifs à long terme ont été identifiés :

- 5 objectifs pour le milieu marin :
 - OLT1 Préserver les bancs d'huîtres plates et améliorer leur état de conservation
 - OLT 2 Améliorer l'état de conservation des herbiers de zostères naines
 - OLT 3 Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats marins meubles
 - OLT 4 Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats marins rocheux
 - OLT 5 Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats de marais et de prés salés atlantiques



- 4 objectifs pour le milieu terrestre :
 - OLT 6 Améliorer l'état de conservation de l'ensemble des habitats du complexe de végétation dunaire
 - OLT 7 Améliorer l'état de conservation des habitats d'eaux douces, des bas marais et des prairies humides
 - OLT 8 Améliorer l'état de conservation du complexe de végétations de falaises littorales
 - OLT 9 Améliorer l'état de conservation des landes et prairies sèches et des milieux associés
- 2 objectifs pour les oiseaux :
 - OLT 10 Contribuer à l'amélioration des conditions et des capacités d'accueil de la ZPS et ses abords pour les oiseaux nicheurs
 - OLT 11 Contribuer à l'amélioration des conditions et des capacités d'accueil de la ZPS et ses abords pour les oiseaux hivernants et en halte migratoire

1.3. LA STRUCTURE D'ANIMATION

Les sites Natura 2000 du Massif Gâvres-Quiberon et Baie de Quiberon étant majoritairement composés d'espaces marins et d'estran, le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB) relève de la responsabilité du Préfet du Morbihan et du Préfet maritime de l'Atlantique.

Le Syndicat mixte Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon (SMDSGQ) est, depuis 2001, l'opérateur local du site Natura 2000 « Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées » et depuis 2019 de celui « Baie de Quiberon ». Il est également la structure animatrice des 2 sites Natura 2000 ; il pilote donc la mise en œuvre du DOCOB, veille à la cohérence des nouveaux projets et conseille les partenaires locaux.

L'Office Français pour la Biodiversité intervient sur le réseau Natura 2000 en mer en étant opérateur sur les sites marins. Sur les sites Natura 2000 « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées » et « Baie de Quiberon », il apporte un appui technique au Syndicat.

Madame Sophie Le Chat, maire de Plouhinec, assure la présidence du Comité de Pilotage commun aux 2 sites Natura 2000.

1.4. L'EQUIPE « NATURA 2000 » EN 2023

L'équipe du syndicat mixte, mobilisée sur les dossiers Natura 2000, est composée de :

- Un directeur,
- Un chargé de mission espaces naturels et biodiversité,
- Un coordonnateur de gestion,
- 4 gardes du littoral répartis par secteur (Plouhinec/Gâvres, Erdeven/ Etel, Plouharnel, Quiberon/Saint-Pierre-Quiberon),
- Un chargé de mission animation et éducation à l'environnement,
- Une technicienne SIG,
- Une gestionnaire administrative, RH, Finances.

L'année 2023 a été marquée par des mouvements de personnel au sein de l'équipe du syndicat et notamment le changement du chargé de mission Natura 2000 (intérim assuré par le coordonnateur de gestion entre mai et septembre), l'arrêt du garde d'Erdeven/Etel (à partir de juin remplacé à partir de septembre) et l'arrêt de la SIGiste dès janvier 2023. Aussi, la finalisation du nouveau DOCOB, la planification et la mise en œuvre des premières actions a été retardée.

La subvention pour l'animation 2023 du DOCOB porte sur :

- un coordinateur pour le pilotage et le suivi du projet :
 - du 1^{er} au 8 mai à 0,3 ETP,
 - du 11 septembre au 31 décembre à 0,65 ETP,L'intérim a été assuré entre le 9 mai au 10 septembre à hauteur de 0,2 ETP.
- 3 gardes du littoral (0,45 ETP pour chaque agent).

Le temps consacré par le reste de l'équipe du Syndicat n'est cependant pas comptabilisé dans la subvention d'animation.

1.5. MISSIONS DE LA STRUCTURE D'ANIMATION

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Articulation de Natura 2000 avec les politiques publiques, les programmes et les actions
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée selon les rubriques ci-dessus.

2. GESTION DES HABITATS ET ESPECES

2.1. CONTRAT(S) NATURA 2000

La pointe du Conguel a été plantée sur sa partie centrale (environ 2,5 ha) en cyprès de Lambert et pins dans les années 90, transformant le paysage de la pointe. Les résineux sur ce site ont contribué à la dégradation de la dune grise. Outre la présence des résineux, cette régression de la dune grise se poursuit avec une augmentation des surfaces en fourré colonisées par des espèces envahissantes notamment le nerprun favorisé par la présence d'une haie de cyprès à l'ouest.

Afin de restaurer l'habitat de dune grise, un Contrat Natura 2000 a été préparé sur ce secteur avec le Conservatoire du Littoral, propriétaire du site. Il porte sur 2 actions, chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage et chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable. Cette préparation a nécessité une visite de terrain ainsi que des échanges par mail avec le Conservatoire du Littoral afin de préciser les secteurs d'intervention et de construire le Contrat.

Ce contrat Natura 2000 sera déposé à la Région Bretagne en début d'année 2024.



2.2. ANIMATION POUR LA GESTION AVEC D'AUTRES OUTILS FINANCIERS

2 projets déposés dans le cadre du fonds vert ont été suivis :

- **Projet Fonds vert « Lutte contre les espèces exotiques envahissantes à travers une activité d'insertion sur les Marais de Kersahu » porté par l'association Optimis'ism**

Cette opération de lutte contre le Baccharis a été proposée par l'association Optim'ism avec le soutien du Conservatoire du Littoral, propriétaire du site. Nous avons participé à une visite de terrain et 2 visioconférences avec l'association, le Conservatoire et Lorient Agglomération pour d'identifier les enjeux et cadrer le projet. Une proposition de phasage des secteurs d'intervention a été réalisée afin d'étayer le dossier déposé au fonds vert initialement prévu sur 3 ans.



- **Projet Fonds vert « Interactions entre activités humaines, prédateurs et Gravelot à collier interrompu sur les hauts de plage en Bretagne en période nuptiale et post nuptiale » proposé par Bretagne-Vivante**

Il s'agit d'un projet pluridisciplinaire, proposé par Bretagne Vivante à ses partenaires, basé sur le suivi naturaliste et les sciences humaines à l'échelle régionale englobant des sites majeurs et des sites satellites pour le gravelot sur la période 2024-2026. Nous avons participé à une réunion de présentation du projet suite à laquelle le syndicat a fait part de son souhait d'intégrer le projet en tant que site majeur pour le Gravelot à collier interrompu (GCI). Malheureusement, le projet initial trop volumineux au niveau financier a dû être recentré sur des sites finistériens pour le moment.

Le Syndicat a bénéficié de financements de la Région et de l'Etat dans le cadre des dispositifs d'accompagnement des Grands Sites de France pour les travaux visant notamment à favoriser la végétation de haut de falaise sur la Côte Sauvage présenté ci-dessous (mesure TER13).

2.3. PRINCIPALES ACTIONS DE GESTION MISES EN ŒUVRE PAR LE SYNDICAT

MAITRISE DE LA FREQUENTATION PIETONNE (MESURE TER2)

Le site attire de nombreux visiteurs tout au long de l'année, attirés par les paysages et les plages du massif dunaire, de la côte sauvage et de la Petite Mer de Gâvres. Les habitats de dunes, de pelouses littorales et de prés salés sont particulièrement sensibles au piétinement. Une fréquentation trop importante et mal maîtrisée engendre des dégradations importantes de ces habitats. Afin de répondre aux objectifs de conservation, il est nécessaire de limiter la multiplication et l'élargissement des chemins sur l'espace naturel.

Ainsi, le Syndicat mixte entretient et maintient une veille sur les aménagements de mis en défens des milieux en :

- améliorant les dispositifs mis en place : remplacer les portions vieillissantes, usagées ou dégradées,
- adaptant les aménagements en place aux évolutions des milieux et des fréquentations.

Les gardes du littoral veillent et suivent les aménagements existants sur l'ensemble du site, définissent les besoins et suivent les chantiers en appui en appui des coordinateurs de gestion et Natura 2000 mais aussi mettent en place d'aménagement ponctuels et disséminés sur le site (clôtures, plots antistationnement...). En 2023, l'équipe de gardes du syndicat mixte y a consacré 1063 heures (*dont 787 heures pour les 3 gardes visés par la subvention*).



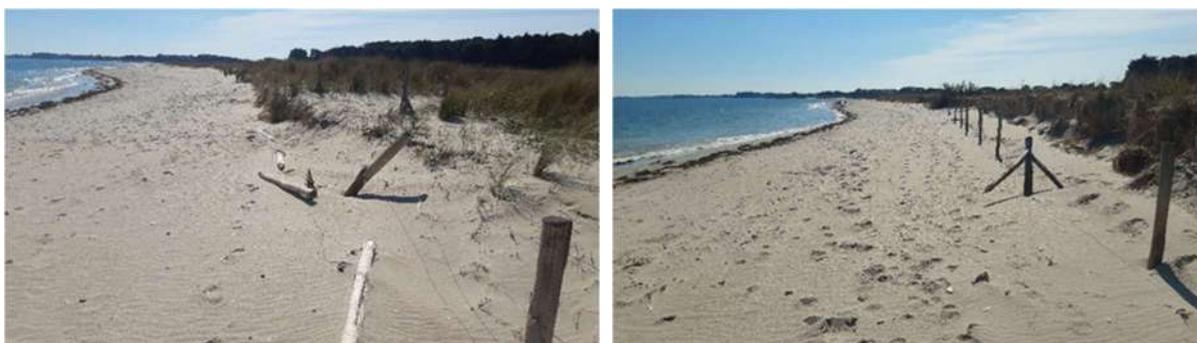
Reprise d'un accès plage Ty Hoche (Plouharnel)



Pose de monofil à Kervegant pour limiter les sentiers dans la dune (Plouhinec)



Renouvellement de la clôture du belvédère de l'arche de Port Blanc à Saint-Pierre-Quiberon



Dépose d'urgence / Reprise d'aménagements à la suite des tempêtes (Plouharnel)

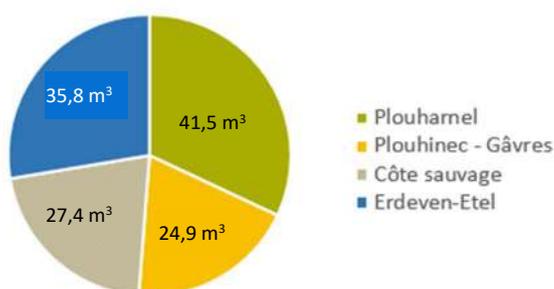
GESTION DES MACRO-DECHETS DE PLAGES (MESURE TER8)

Les lisses de mer jouent un rôle important dans les dynamiques sédimentaires et notamment le maintien des habitats dunaires. Elles abritent des plantes particulières se développant grâce aux débris décomposés par des invertébrés. Ces derniers constituent ensuite une source de nourriture pour certains oiseaux qui fréquentent et pondent sur les plages. Elles abritent d'importantes populations d'invertébrés, sources importantes de nourriture pour certaines espèces d'oiseaux. Des déchets d'origine humaine accompagnent fréquemment la laisse de mer et le ramassage mécanique de ces déchets détruit cet habitat.

Aussi, tout au long de l'année, les gardes du littoral participent au nettoyage manuel sélectif des plages ; ils cordonnent les opérations de ramassage et collectent manuellement les macro-déchets présents sur les plages, les ruisseaux côtiers ainsi que l'espace dunaire. Sur l'estran, cette collecte manuelle régulière favorise le maintien des lisses de mer sur les plages et donc un écosystème côtier dynamique et en bon état de conservation.

Les volumes collectés sur les plages par les gardes du littoral continuent d'augmenter en 2023 par rapport à 2022 : +66 % (augmentation de 74 % entre 2021 et 2022). Ces chiffres ne tiennent par ailleurs pas compte des collectes citoyennes (manifestations, bacs à marée) ni des déchets collectés par les services techniques des communes. La quantité réelle de déchets n'est donc que partiellement évaluée.

Déchets collectés hors bacs à marée



DECHETS COLLECTES hors bacs à marée

129,6 m³ collectés
293 heures (182 heures pour les 3 gardes visés par la subvention)

LUTTE CONTRE LES ESPECES INVASIVES (MESURE TER10)

Les espèces invasives sont des espèces exotiques et envahissantes. Généralement introduites pour leurs propriétés ornementales, leurs adaptations génèrent une perturbation et une modification des milieux par la création de tapis monospécifique ou une modification du sol. Deuxième cause d'érosion de la biodiversité au niveau mondial et de dégradation des paysages, il s'agit ici d'un enjeu majeur pour le site Natura 2000.

En effet, plusieurs espèces invasives ont progressivement colonisé les espaces de dunes grises, les dépressions humides, ... L'équipe du syndicat mixte et ses partenaires s'attachent donc à lutter contre ces espèces invasives par des opérations de coupe ou d'arrachage.



En 2023, les interventions ont notamment concerné des reprises sur des stations arrachées les années précédentes par le syndicat, des interventions en complément d'opération de propriétaire (ONF) ou encore de nouvelles parcelles avec des foyers importants sur lesquelles l'objectif était de les réduire voir de les maîtriser.

**EN QUELQUES CHIFFRES
(non exhaustif) :**

Baccharis : 169 610 pieds
Herbe de la Pampa : 243 pieds
Onagre bisannuelle : 12 340 pieds
Cotoneaster : 2 515 pieds

Ainsi, on peut par exemple citer pour cette année les interventions sur (liste non exhaustive) :

- à Saint-Pierre-Quiberon, quelques 22m² ont été traités avec les chantiers d'insertion Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) sur la griffe de sorcière,
- La zone humide du Magouër (Plouhinec) : 46 herbes de la pampa, 42 baccharis, 2358 cotoneaster et pyracantha et un eleagnus au palan soit 6 m3,
- Les parcelles du Moténo (Plouhinec) propriété Conservatoire du littoral sur lesquelles des travaux de restauration et de reconquête paysagère ont été réalisés en 2020 : maintien de la pression de gestion sur plus de 5 000 m² avec la coupe des plumeaux de pampa (soit 2,2 m3) puis la fauche et le débroussaillage de plants,
- La dune du mentor (Plouharnel) propriété de l'ONF sur laquelle des travaux d'arrachage du Baccharis par traction animale ont été réalisés en 2022 : maintien de la pression de gestion avec plusieurs chantiers (SPIP, lycée Anne de Bretagne, Lycée Kerplouz) qui ont permis l'arrachage de 27 000 pieds de Baccharis.

L'équipe de gardes du syndicat mixte a consacré 535 heures (432 heures pour les 3 gardes visés par la subvention) auxquelles il faut ajouter le temps passé par les chantiers réalisés par des prestataires, les chantiers pédagogiques (SPIP, Chantiers nature), les stagiaires et les renforts assurés par les services techniques des différentes communes lorsqu'un relais de moyens mécanisés est indispensable. L'encadrement de proximité de chantiers participatifs ainsi que le suivi de chantier pour les gros foyers, réalisés par des prestataires, les communes/EPCI ou les propriétaires, sont assurés par les gardes en appui du coordonnateur de gestion.



Arrachage d'Eleagnus sur les dunes de l'ancien camping du Bois d'amour (Plouharnel)



Arrachage de cotoneaster au palan près de la SCI du Magouër (Plouhinec)



Arrachage de griffe de sorcière côté ria (Plouhinec)

LUTTE CONTRE LES FRONTS DE COLONISATION DES LIGNEUX SUR LA DUNE GRISE (MESURE TER12)

Les boisements réalisés au XIXe siècle pour stabiliser les champs de dunes littorales représentent aujourd'hui une menace pour certains secteurs de dunes grises. La dissémination naturelle des résineux à partir de ces peuplements entraînent une dégradation de l'habitat par modification des sols et appauvrissement des cortèges floristiques et faunistiques et une perte des caractères originaux de ce paysage.

Suite aux travaux de déboisement des dunes de Mentor faits par l'ONF à l'hiver 2022-2023, un travail important a été réalisé sur la commune de Plouharnel en 2023 afin d'empêcher le retour du Pin maritime sur les zones traitées et de gérer les secteurs de dune grise où des pins maritimes se sont installés. Les actions menées avec plusieurs chantiers encadrés par l'équipe des gardes (lycée Anne de Bretagne, Lycée Kerplouz) ont permis de traiter équipe des gardes 146 000m².

D'autres chantiers plus ponctuels ont également été réalisés par l'équipe des gardes en 2023 (Magouër à Plouhinec ...).

EFFECTIFS DE PINS TRAITES

Abattage d'arbres matures ou isolés : 146
Abattage de Pins moyen : 313
Coupe de jeunes pieds / Arrachage de semis : > 3800

Désenrésinement de Plouharnel - Secteurs d'intervention



LUTTE CONTRE LA FERMETURE DES ZONES HUMIDES INTRADUNAIRES (MESURE TER13)

Les paysages dunaires sont marqués par des séries de buttes et de creux. Quelques dépressions au sein des massifs dunaires sont au moins temporairement en contact avec la nappe phréatique et forment ainsi des zones humides. Ces milieux possèdent des végétations rares à l'échelle de la Bretagne et sont appréciés par un grand nombre d'orchidées. Ces groupements sont sensibles à la dynamique progressive de la végétation qui se traduit par une fermeture du milieu.

En 2023, des opérations de réouverture ou de maintien des milieux ont été réalisées sur 3 secteurs :

- les zones humides du Mentor à Plouharnel qui avaient fait l'objet d'une première intervention de désenrésinement par l'ONF (cf. partie ci-dessus) mais sur lesquelles subsistaient de nombreux pieds de pins maritimes qui ont été arrachés,
- les zones humides de Kervégant par une fauche/export des végétaux avec les Chantiers nature et patrimoine de la communauté de commune Blavet Bellevue Océan (1,28 hectares),
- les zones humides du Sémaphore en partie également par une fauche/export (0,17 hectares) avec les Chantiers nature et patrimoine de la CCBO.

SUPERFICIE DE ZONE HUMIDE CONCERNÉE

Désenrésinement : 2 ha
Fauche/export : 1,45 ha



Intervention de lutte contre l'enrésinement de zone humide à Plouharnel



Fauche/export sur la zone humide de Kervégant (Plouhinec)

LIMITATION DE L'ÉROSION EN FAVORISANT LA VÉGÉTATION DE HAUT DE FALAISE (MESURE TER18)

Les falaises de la Côte Sauvage (Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon) sont sujettes à un piétinement important. Cette fréquentation mal maîtrisée par endroit a des conséquences écologiques (ouverture partielle des milieux jusqu'à destruction complète du tapis végétal, en passant par une modification de la composition floristique et une banalisation des milieux. Elle a aussi des conséquences paysagères et géomorphologiques indéniables, entraînant une érosion des sols ou du substrat et altérant l'originalité paysagère des sites.

En 2023, une opération importante a été réalisée sur ces falaises avec la pose de 10 km de clôture, mono-fil et bi-fils afin de canaliser la circulation piétonne et ainsi permettre la recolonisation par la végétation. Certains secteurs ont également fait l'objet d'une restauration active avec la mise en place de toile en fibre de coco afin de favoriser une repousse plus rapide des végétaux. Ils ont été réalisés par l'entreprise Golfe Bois Création.



3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

La structure animatrice est chargée de porter à connaissance les enjeux du site à la demande des porteurs de projets dans le cadre de l'élaboration de dossiers d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. L'animateur peut également être amené à répondre aux sollicitations des services de l'Etat en formulant des avis concernant les projets ou manifestations soumises à évaluation des incidences.

Le suivi de ces dossiers d'évaluation d'incidence est mené en partenariat étroit avec les porteurs de projets, les propriétaires fonciers, les collectivités concernées et la DDTM (service instructeur).

Par ailleurs, une veille locale été effectuée sur le site Natura 2000 afin de conseiller et d'informer les éventuels porteurs de projet en amont de la procédure. Ces échanges n'ont pas systématiquement donné lieu à une évaluation des incidences formalisée.

Ce travail de recensement est en lien avec la mesure MT8 du DOCOB qui vise à répertorier l'ensemble des évènements et manifestations pouvant porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaires.

Type de conseils	Nombre de projets
Veille environnementale	7
Réunion de concertation	10
Visite terrain	7
Porter à connaissance et/ou transmissions d'informations	33

Commune(s) concernée(s)	Porteur de projet	Type de projet
Manifestations sportives		
Carnac	Canoë-Kayak Club de Carnac	Sortie découverte en mer pour les portes ouvertes
Erdeven	Association des pêcheurs plaisanciers de la Baie d'Etel	Concours de pêche
Erdeven	Courir à Erdeven	Semi-marathon "les Foulées d'Erdeven"
Erdeven	Surf des Mégalithes	Manifestation Open Longboard des mégalithes
Plouharnel	Canoë-Kayak Club de Vannes	Coupe de Bretagne de Waveski-Surfing
Plouharnel	Cercle nautique ria d'Etel	Coupe de France de Waveski surfing
Plouharnel	Armée de terre	Course d'orientation
Plouhinec	Plouhinec football Club	Course à pied
Quiberon/Saint-Pierre-Quiberon	Association des Mouettes sportives Trinitaines	Manifestation sportive "Red Ouf Baie de Quiberon" alliant natation et course à pied
Quiberon/Saint-Pierre-Quiberon	Association Des Copains et des Baskets	Trail de la Baie de Quiberon
Quiberon/Saint-Pierre-Quiberon	Quiberon triathlon	Triathlons de la presqu'île de Quiberon - Sofitel
Riantec	Club d'Orientation Lorientais	Raid multi-sports « L'Orient Raid Family » en orientation
Riantec	Office du tourisme de Lorient Agglomération	Randonnée de 15 km
Manifestations autres		
Erdeven	Association les Mains dans le sable	Evènement associant nettoyage de plage et village d'exposants
Riantec	Comité des fêtes de Riantec	Spectacle de feu d'artifice et de pyrotechnie
Saint-Pierre-Quiberon	Festival Presqu'île Breizh	Spectacle de feu d'artifice
Saint-Pierre-Quiberon	Commune	Spectacle de feu d'artifice
Saint-Pierre-Quiberon/Plouhinec	AFACC	Concours de chiens de chasse
Plouharnel	Les Bunkers Mémoire de Guerre	Manifestation culturelle "Assaut sur le Bego"



Commune(s) concernée(s)	Porteur de projet	Type de projet
Travaux		
Carnac	DDTM	Démolition de bâtiments
Erdeven	Réseau de transport d'électricité	Raccordement des éoliennes du parc marin
Erdeven	Commune	Renouvellement des canalisations d'eau potable desservant le camping municipal
Erdeven	Département du Morbihan	Travaux de déforestation au Varquez
Gavres	Lorient Agglomération	Projet de renforcement des digues sur la commune de Gâvres
Plouharnel	Model Club Plouharnel	Entretien de la piste du Model club
Plouharnel	SNCF	Sécurisation d'urgence de la ligne Auray-Quiberon pour comblement des terriers de lapins
Plouharnel	Les passagers du vent	Aménagement de la cale d'accès à la plage
Plouharnel	Réseau de transport d'électricité	Installation d'une armoire électrique / ligne moyenne tension
Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon	Conservatoire du Littoral	Travaux de canalisation sur la Côte sauvage
Saint-Pierre-Quiberon	Commune	Aménagement du boulevard de l'Océan
Saint-Pierre-Quiberon	Antenne USID Vannes	Remplacement de la canalisation d'eau potable
Saint-Pierre-Quiberon	AQTA	Travaux d'urgence sur la digue de la Colonie
Equipements légers		
Plouharnel	Privé	Installation d'une salle de sport éphémère
Plouharnel	Surfing Paradise	Mise en place d'une structure vestiaire estivale pour la réception
Plouharnel	Les Bunkers Mémoire de Guerre	Mise en place d'un canon et de panneaux
Plouharnel/Carnac	Entreprise Axione	Implantation de poteaux télécom
Autres		
Carnac	DDTM	Servitude de passage des piétons le long du littoral Carnac
Erdeven	Réseau de transport d'électricité	Mesures géophysiques terrestres dans le cadre de l'implantation de la ferme éolienne au large
Erdeven	Gaumont production	Tournage dans et aux abords d'un Bunker
Saint-Pierre-Quiberon	Privé	Tournage d'un cours métrage publicitaire
Saint-Pierre-Quiberon	Privé	Tournage d'un court métrage de fiction
Plouhinec	Société de chasse du Linès	Demande d'autorisation de chasse au furet du lapin
Baie de Quiberon	Seaboost	Projet de restauration d'habitats marins en baie de Quiberon

4. SUIVIS SCIENTIFIQUES

Le syndicat mixte assure chaque année le suivi de plusieurs espèces animales et végétales à forte valeur patrimoniale.

4.1. SUIVI DES ESPECES VEGETALES REMARQUABLES

Une flore remarquable à forte valeur patrimoniale est recensée sur le territoire des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon. Une partie de ces taxons fait l'objet d'un suivi particulier par l'équipe du syndicat mixte dans le cadre des protocoles mis en place par le Conservatoire Botanique National de Brest. Il s'agit de quantifier les populations par différentes méthodes de comptage (pieds par pieds ou estimation selon le type de taxon et d'habitat rencontré), et de cartographier les limites de station.

SUIVIS SCIENTIFIQUES

Suivi de la flore : 128 heures
(115,75 heures pour les 3 gardes)
Suivi de la faune : 360 heures
(273 heures pour les 3 gardes)

Une réunion d'échanges a été réalisée avec le CBNB début 2023 afin de se caler sur les espèces à suivre.

En 2023, les recensements se concentrent sur :

- les secteurs qui ont fait l'objet de mesures spécifiques de gestion et notamment :
 - Liparis de Loesel, Spiranthe d'été sur certaines zones humides d'Erdeven et de Plouhinec,
 - Liparis de Loesel, Spiranthe d'été dans l'emprise des travaux de désenrésinement réalisés au Mentor à Plouharnel,
 - Tétragonolobe maritime sur les terrains du champ de tir à Plouhinec,
- les secteurs où la présence de certaines espèces est constatée mais où aucune donnée de recensement n'existait, ou dont l'état des connaissances ne correspondait plus à la répartition actuelle de l'espèce et notamment :
 - Omphalode du littoral sur les dunes de Plouharnel,
 - Spiranthe d'été à la station dite de « la batterie »,
- sur les nouvelles stations et sur les petites stations (Choux marins, Lis maritime, Oseille des rochers, Tétragonolobe siliqueux,...).

Les données sont renseignées sur des fiches papier qui, faute de SIGiste, n'ont pu être bancarisées depuis 2019. Une compilation des données et une mise à jour de la base « flore » est prévue en 2024. Elle permettra de disposer d'un état des lieux des connaissances et de l'évolution des taxons à enjeux du site.

Il est également prévu en 2024 un travail avec le CBNB sur la définition de nouveaux protocoles pour les espèces initialement suivies pieds par pied mais dont les populations ont explosé et pour lesquelles les protocoles ne sont plus adaptés.

Focus Omphalode du littoral : un travail important d'inventaire a été réalisé sur le secteur de Ste Barbe et de Ty Hoche. Les agents du Syndicat ont été aidé de 4 agents de l'ONF, permettant ainsi de couvrir 90ha en 2 jours de recensement. Ces suivis ont permis de constater une augmentation de la surface occupée par Omphalodes littoralis sur les dunes de Plouharnel, avec un gain de 20,1 ha de surface, majoritairement sur Sainte Barbe où l'espèce n'était pas recensée.



4.2. SUIVI DE L'AVIFAUNE

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU (MESURES OIS6 ET OIS7)

Les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon constituent l'un des principaux sites de nidification du Gravelot à collier interrompu en Bretagne. Les enjeux pour cette espèce en danger sont forts et le syndicat mixte participe à l'amélioration des connaissances avec un suivi régulier des effectifs, une protection des sites de reproduction avec une matérialisation des nids mais également à la sensibilisation des usagers du littoral.

Depuis maintenant 3 ans, afin de renforcer ses moyens de suivi et de protection du Gravelot à collier interrompu, le syndicat mixte fait appel à des jeunes stagiaires. De mi-mai à début août 2023, ils ont arpenté les plages et les dunes afin d'effectuer observations, identifications et protection des nids mais également sensibilisations des usagers. Ce dispositif a permis de compléter le travail effectué chaque année par l'équipe de gardes du littoral du syndicat mixte.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU
 96 nids suivis (+ 34 par rapport à 2022)
 40 jeunes à l'envol (+ 24 par rapport à 2022)
 56 protections installées (enclos/cages)



En 2023, la protection des nids a été renforcée avec la mise en place de dispositifs de protection des couvées. Autorisée par arrêté préfectoral, cette technique de protection consiste en l'installation de cages grillagées sur les nids, celles-ci permettent d'assurer une protection des œufs et une évolution libre des adultes. Des cages grillagées ont été installées sur 47 des 96 nids identifiés sur le site de Gâvres à Quiberon.



L'analyse de l'efficacité de ce dispositif a été réalisée à l'échelle départementale par l'association Bretagne-Vivante qui coordonne les suivis de l'espèce en Bretagne. Ainsi, à l'échelle du Morbihan, le recours aux cages a permis d'augmenter le succès à l'éclosion, celui-ci étant de 78,1% avec les cages, de 34,8% avec seulement des enclos et de 25% sans dispositif de protection.

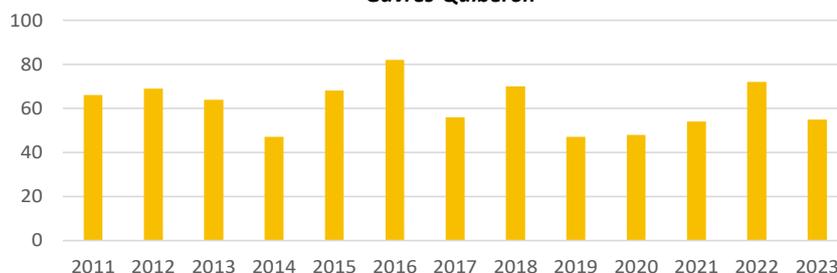
La hausse du nombre de poussins éclos permet indirectement de faire augmenter le nombre de poussins atteignant l'envol et donc de maintenir une population viable de Gravelot à collier interrompu en Bretagne.

Site	Nombre de nids	Nombre de poussins éclos	Nombre de jeune à l'envol	Succès reproducteur
Site Natura 2000 Gavres-Quiberon	96	119	40	0,74 poussin par couple (contre 0,2 et 2021 et 0,3 en 2022)
Région Bretagne	258	316	151	0,96

En complément, deux recensements ont été réalisés afin de repérer les regroupements pré-migratoire du Gravelot à collier interrompu et de déterminer dans la mesure du possible les ratios sexe (M/F) et âge (volant de l'année / individu de + d'un an) à l'échelle du Grand Site. Chaque recensement a été mené de manière simultanée sur l'intégralité des communes afin d'éviter tout biais lié à d'éventuels double comptage.

Au total, le site Gâvres Quiberon comptabilise 54 couples (soit 22 % des 249 couples bretons) et 126 oiseaux.

Couples de Gravelot à collier interrompu recensés en période pré-migratoire sur le site Gâvres-Quiberon



Parallèlement à la protection des nids, une communication est mise en place afin d'informer et de sensibiliser les usagers en entrée de plages ainsi qu'à proximité des nids localisés par les gardes ou stagiaires (cf. partie 5.1).

COMPTAGE INTERNATIONAL WETLAND (MESURES OIS6)

Le comptage des oiseaux d'eau hivernants de la mi-janvier est un recensement international des espèces présentes sur un réseau de zones humides organisées en « sites Wetlands ». Les "oiseaux d'eau" regroupent des espèces variées, inféodées aux zones humides et milieux aquatiques à un moment de leur cycle annuel. Cela inclut par exemple les canards, oies, cormorans, grèbes, échassiers, limicoles, mouettes et goélands, etc. Ce comptage est organisé au niveau national par la LPO et en Bretagne par l'association Bretagne-Vivante qui s'appuie sur une trentaine d'organismes volontaires.

Depuis 2017, l'équipe du Syndicat contribue à ce programme pour le site de la baie de Quiberon, qui englobe le littoral entre la Trinité sur mer et la Barre d'Étel. En 2023, cette participation du Syndicat au comptage international a été réitérée en partenariat avec l'OFB.

A l'échelle du Morbihan, 138 501 individus de 77 espèces ont été dénombrés. Les zones accueillant les plus fortes concentrations d'oiseaux sont le golfe du Morbihan (70 755 individus), la baie de Vilaine (21 305 individus) et la baie de Quiberon (12 275 individus). En janvier 2023, le secteur de la Baie de Quiberon est toujours d'importance internationale pour la Bernache cravant.



4.3. SUIVI DES CHIROPTERES

2 espèces principales fréquentent le massif dunaire de Gâvres- Quiberon, le grand murin et le grand rhinolophe. Les conditions de la fréquentation hivernale du site sont en grande partie liées à la présence de bunkers et à leurs particularités microclimatiques favorables ainsi qu'à un certain degré de tranquillité, en faisant des lieux d'hivernation appréciés. Le site ne compte pas de site de reproduction et il n'a pour le moment pas été possible de rattacher les individus contactés sur le site à une colonie d'origine.

Le suivi des populations de chiroptères bretonnes est intégré au programme d'Observatoire des Mammifères de Bretagne ; ce suivi est coordonné par Bretagne Vivante et le Groupe Mammalogique Breton. Régulièrement, l'équipe du Syndicat participe au comptage annuel hivernal se déroulant durant une dizaine de jours début février. Il consiste à dénombrer les effectifs (adultes et jeunes indistinctement) de toutes les espèces rencontrées dans les sites d'hivernation où les chauves-souris se rassemblent.



En 2023, le syndicat mixte a participé au suivi des chiroptères en lien avec Bretagne Vivante :

Commune	Nombres de sites potentiels	Individus présents	Remarques
Erdeven	4	Grand murin : 16 Grand rhinolophe : 9	
Plouhinec	1	-	Puits d'antenne et trou de la cheminée bouchés sur le bunker du Sémaphore pour assurer la tranquillité des chiroptères
Plouharnel	3	Grand murin : 13 Grand rhinolophe : 1	

* Données issues du comptage coordonné à l'échelle régionale par Bretagne Vivante



5. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

A noter : seules les actions réalisées exclusivement par les 3 gardes et/ou le coordinateur Natura 2000 sont prises en compte dans la subvention. Il s'agit du temps de personnel pour la signalétique, la fête du Grand Site, la sensibilisation des professionnels, la sensibilisation des usagers et la participation à la vie du réseau Natura 2000. Toutefois, les opérations concourant aux objectifs du DOCOB réalisées par l'ensemble de l'équipe du Syndicat sont présentées ci-dessous afin de donner à voir l'ensemble de l'action du Syndicat sur les sites Natura.

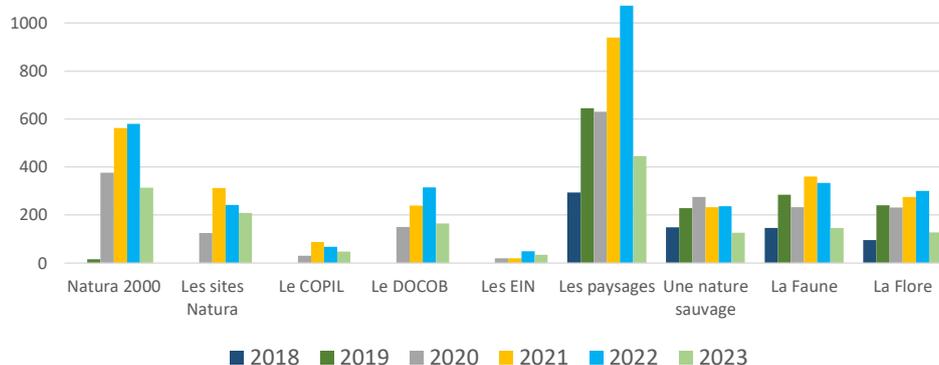
5.1. OUTILS DE COMMUNICATION - MEDIA

COMMUNICATION NUMERIQUE : SITE INTERNET ET FACEBOOK (MESURE MT3)

Le site internet du Syndicat, créé en 2018, dispose de 5 pages dédiés à la démarche Natura 2000 (dont 4 créées en 2020) et de plusieurs concernant les habitats, la faune et la flore présents sur le Grand Site.

Fréquentation du site : 3197 pages vues en 2022 et 1616 pages vues au 1er semestre 2023
1416 pages vues en 2019

Fréquentation par page du site Internet



Les données 2023 ne concernent que le premier semestre.

Le Syndicat mixte a ouvert une page Facebook en janvier 2018. Des actualités ont été régulièrement publiées sur cette page en 2023 (www.facebook.com/DunesSauvagesGavresQuiberon). Parmi, les publications ayant eu la plus large couverture, on peut notamment citer :

- Les travaux de canalisation sur la Côte Sauvage (38 953 vues, 293 interactions)
- La plantation d'oyats sur la Grande dune de Kerhillio (7 972 vues, 127 interactions)
- La tourbe sur les plages (7 671 vues, 199 interactions)
- L'arrivée des oiseaux nicheurs (2 925 vues, 84 interactions)
- Les premiers nids de GCI (2 772 vues, 148 interactions)

SIGNALÉTIQUE « ZONE DE NIDIFICATION » POUR LE GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU

Des pictogrammes et panneaux de communication ont été réalisés afin d'informer les usagers de la présence du GCI sur le site et de les inciter à adapter leur comportement (chien en laisse, respect des enclos, respect des distances).

Ils ont été installés en entrée de plage et à proximité des enclos ou cages installés par l'équipe du Syndicat. Les panneaux sont mis en place uniquement en période de nidification.



ESCAPE GAME NATURE (MESURE MT3)

Un outil de médiation grand public, « Sur les traces de la créature mystère », financé par le fonds européen LEADER, a vu son lancement en mai 2023. Cet escape game Nature est une animation reprenant les concepts de l'enquête nature et de la chasse au trésor. Une intrigue a été imaginée amenant le public à découvrir un être vivant indispensable à la qualité paysagère du site et à son bon état de conservation. Cheminant entre la forêt de Penthièvre, les dunes et plages des Sables-blancs et la baie de Quiberon, les participants découvrent la richesse paysagère et naturel d'un lieu méconnu.



En 2023, 14 animations ont été proposées dans le cadre du programme grand public. Ces animations, à destination des familles, ont rencontré un public nombreux, avec 308 participants, et demandeur de ce type d'offre.

5.2. ORGANISATIONS DE REUNIONS D'INFORMATION OU DE MANIFESTATIONS

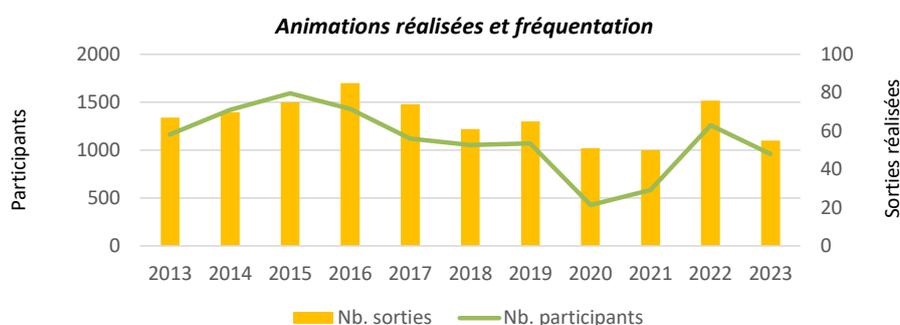
PROGRAMME D'ANIMATION GRAND PUBLIC (MESURE MT3)

Depuis 2008, le syndicat mixte propose un programme d'animations ouvert à tous afin de partager ses connaissances du territoire qu'il gère, qu'il protège et qu'il souhaite valoriser.

Comme chaque année, les sorties « biodiversité » organisées par le Syndicat mixte sont réalisées par l'animateur.

En 2023, 81 animations ont été proposées pour 55 réalisées. Les annulations sont majoritairement liées aux conditions météorologiques (pluie, tempête). 961 personnes ont participé aux sorties cette année.

Les thèmes abordés concernent principalement les paysages et la biodiversité (dunes, estran, falaise, oiseaux, libellules et papillons, flore, orchidées ...).



FÊTE DU GRAND SITE (MESURE MT3)

Le 17 septembre, le Syndicat mixte a organisé sur le port de Portivy à Saint-Pierre-Quiberon, la troisième édition de la Fête du Grand Site de France.

Plusieurs stands permettaient au grand public de s'informer sur les enjeux naturels liés aux sites Natura 2000 et notamment ceux du Syndicat, du Conservatoire du Littoral, de l'Atlas Biodiversité Communal du Saint-Pierre-Quiberon.

Etaient aussi au programme un ciné-débat autour du film « Nos Dunes Sauvages », une balade commentée sur 25 ans de gestion du site de la Côte Sauvage, des balades naturalistes animées par la LPO Presqu'île de Quiberon et l'équipe du Syndicat...



SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS (MESURE MT4)

Le syndicat mixte maintient son partenariat avec l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques. En 2023, il a réalisé 2 interventions (en salle et sur site) d'information et de sensibilisation aux espaces naturels et au développement durable lors des formations des futurs professionnels des sports nautiques (BP Kite et BP surf).

5.3. COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES

Les interventions auprès des écoles primaires du territoire s'appuient notamment sur le dispositif national des Aires Marines Educatives (AME). Une AME est une bande de littoral maritime gérée de manière participative par une école tout au long d'une année. Les élèves y explorent le milieu marin, rencontrent habitants et professionnels de la mer et décident, au conseil des enfants pour la mer, de leurs prochaines explorations ou des actions éco-citoyennes qu'ils vont mener.

Le syndicat mixte est la structure référente et accompagne les enseignants dans la construction des actions pédagogiques autour du littoral et du développement durable.

En 2023, 80 interventions ont été réalisées avec les établissements du territoire. 2 nouvelles écoles ont obtenu le label Aire Marine Éducative et 8 ont vu leur label renouvelé.

Pour la seconde année consécutive, des rencontres entre des classes engagées sur le dispositif AME, ont été mises en place, en partenariat avec la circonscription de l'Éducation Nationale d'Auray.

Un site à Plouharnel (Sables-Blancs) et un autre à Erdeven (Kerouriec) ont accueilli 7 classes pour quasiment 200 élèves. Des ateliers ludiques et pédagogiques abordant le paysage, les milieux naturels, la biodiversité et les activités humaines du bord de mer, ont été imaginés par les élèves pour les autres élèves.



5.4. SENSIBILISATION DES USAGERS

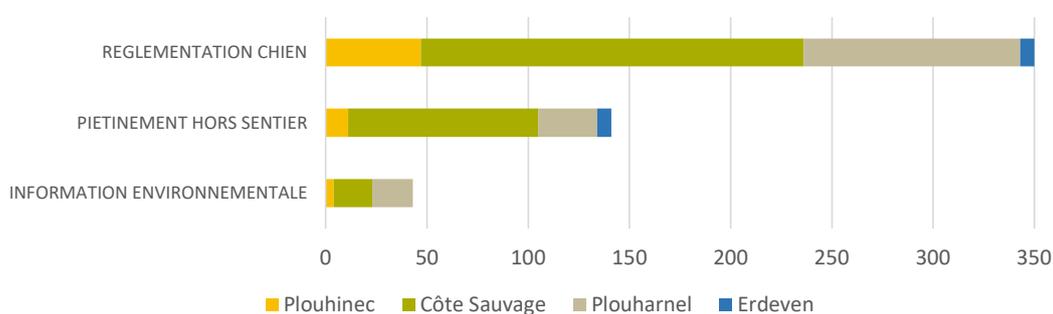
Les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, à l'instar de nombreux sites naturels, sont très fréquentées. Les multiples activités et usages que l'on y rencontre impactent plus ou moins les aménagements et les habitats naturels.

Les gardes du littoral assurent, toute l'année, une surveillance du site et une sensibilisation des usagers. En fonction de la fréquentation et des pratiques, ils sont plus ou moins amenés à intervenir pour prévenir les dégradations ou modérer certains comportements. Ils interviennent également pour renseigner les usagers sur la biodiversité ou plus globalement sur l'environnement.

SENSIBILISATION DES USAGERS

661 sensibilisations (640 pour les 3 gardes)

Quelques exemples de sensibilisation en 2023



* Les données sur la commune d'Erdeven sont très partielles en raison de l'arrêt maladie prolongée du garde du littoral.



5.5. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE

– **Journée de formation aux contrats Natura 2000**

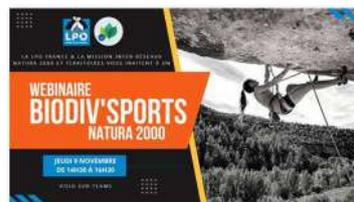
Participation à l'accueil sur la commune de Plouharnel de la journée de formation organisée aux contrats Natura 2000 par la DDTM56 et la Région Bretagne – visite sur la zone humide du Bego sur le site Natura 2000 « Massif dunaire de Gâvres-Quiberon et zones humides associées » avec l'identification de pistes d'actions pour un futur contrat Natura 2000

– **Réunion départementale des animateurs Natura 2000 du Morbihan**

Réunion en salle avec de nombreux points d'actualité (guichet unique haie, étude du CBNB sur potentiel de restauration des landes, étude Belle-Ile sur clé de détermination des prairies maigres de fauches, porter à connaissance des demandes d'autorisation nécessaires pour projet/travaux en espaces naturels...) - visite terrain boisements de pins/landes (travail avec les forestiers - obligations de reboisement - restauration de landes sous pins) et intervention pour la limitation du Baccharis en prés salés



- **COPIL du site Natura 2000 « Rade Lorient »**
Prise de connaissance des éléments relatifs à la petite mer de Gâvres et présentation des éléments du nouveau DOCOB du site Natura 2000 « Massif dunaire de Gâvres-Quiberon et zones humides associées » sur le site partagé des étangs de Kervran et Kerzine.
- **Webinaire sur les modalités de financement Natura 2000**
Information sur les nouvelles modalités de financement à mettre en place par la Région pour soutenir l'animation Natura 2000, en application de nouvelles exigences européennes et sur les enveloppes financières et le niveau de soutien des sites
- **Webinaire « Biodiv'Sports spécial Natura 2000 »**
Contexte national « sports et biodiversité », présentation du dispositif Biodiv'Sports, visant à limiter le dérangement des espèces sauvages, au regard des activités de sports de nature et retours d'expérience d'opérateurs de sites Natura 2000 – Webinaire coorganisé par la LPO et la mission inter-réseaux Natura 2000



6. ARTICULATION DE NATURA 2000 AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES, LES PROGRAMMES ET LES ACTIONS SUR LE SITE

6.1. CONTRIBUTION AUX PROJETS DU TERRITOIRE

Projet	Maitre d'ouvrage	Contribution
Atlas de la biodiversité communale	Saint-Pierre-Quiberon	Transmission de données naturalistes Participation à 2 réunions du comité de pilotage
Gestion du littoral de Penthièvre	Auray Quiberon Terre Atlantique	Participation au comité technique
Reprise des ZMEL Rade de Lorient et Laïta	Lorient Agglomération	Participation à une réunion de concertation Transmission des éléments relatif aux enjeux des sites Natura
Projet de cani-plage	Plouhinec	Réunion de concertation Remontée des résultats de l'expérimentation

Le Conservatoire du littoral et le Département du Morbihan (au titre des Espaces Naturels sensibles) ont délégué au Syndicat mixte la gestion des espaces naturels sur le site Gâvres-Quiberon. Sur les parcelles appartenant à l'Etat, une co-gestion entre l'ONF et le Syndicat a été mise en place. En tant qu'opérateur Natura 2000, le Syndicat veille à la cohérence de la gestion mise en place avec les enjeux Natura 2000.

En 2023, des réunions ont eu lieu avec les propriétaires publics du site et notamment pour :

- la gestion des marais de Kersahu à Gâvres avec le Conservatoire du Littoral,
- les travaux de désenrésinement de la dune grise à Plouharnel avec ONF,
- la gestion du site ENS « les Dunes d'Erdeven » avec le Conseil départemental.

6.2. PARTICIPATION A DES RESEAUX ET PROGRAMMES D'ACTION EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

– **Rencontre RESTOBS**

Echanges autour des enjeux de "Restauration et d'observation des milieux littoraux" à Groix. Coorganisée par l'Agence régionale de la biodiversité, l'Université de Bretagne Occidentale, la Réserve naturelle nationale François Le Bail gérée par Bretagne Vivante et le Conservatoire du littoral – Ordre du jour : Plan de lutte de la ville de Ploemeur contre les espèces invasives – thèse « copossession des parcelles agricoles du Conservatoire au Cap Gris Nez » - Restauration du bas marais alcalin de Pen er Malo – thèse « Écologie historique des falaises littorales armoricaines » - projet ANFRICHE « Trajectoires des friches littorales des côtes rocheuses » - Dispositifs de suivi scientifique du littoral de Lorient Agglomération



– **Réseau régional de suivi des Gravelots à collier**

Participation à la réunion annuelle avec comme ordre du jour : le bilan 2022, les interactions avec les activités humaines et les prédateurs, les rassemblements postnuptiaux, le programme de baguage, la protection des sites ou encore la transmission des données.
Réunion avec Bretagne Vivante pour coordonner les suivis GCI 2023 et la mise en place des cages de protection des nids

– **Groupe de travail "Sport, culture et tourisme dans les espaces naturels protégés de Bretagne"**

Groupe animé par l'Agence régionale de la biodiversité – objectif : intégrer les enjeux de biodiversité dans les politiques structurelles du sport, de la culture et du tourisme. Participation à la première réunion du sous-GT n°8 "Enquête régionale pour portrait des manifestations sportives et culturelles"

– **Comité départemental de lutte contre le Baccharis**

2 réunions organisées par la DDTM - Présentation du nouvel arrêté baccharis - point sur la bancarisation des données de localisation des stations de baccharis - bilan des actions menées en 2022 et tour de table pour les actions 2023

– **Travail de thèse « Amélioration des connaissances sur une espèce exotique envahissante en expansion sur le territoire breton et ses impacts, en vue d'une gestion adaptée »**

Participation à la présentation du travail de thèse initié en 2023 avec l'UBO et suivi par le comité départemental de lutte contre le Baccharis – proposition à la thésarde des secteurs du site Natura 2000 « Massif dunaire de Gavres à Quiberon et zones humides associées » à intégrer dans son travail de recherche sur 2023-2026

– **Partenariat avec l'Université de Brest sur l'évaluation de la restauration de la Côte Sauvage de Quiberon**

Rencontre avec les étudiants du master « Gestion et Conservation de la Biodiversité » pour présenter le site, les enjeux et les nouveaux aménagements dans le cadre de leur projet tutoré – partenariat mis en place depuis plusieurs années



7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1. ORGANISATION DE REUNION(S) DU COMITE DE PILOTAGE

Le procès-verbal du Comité de pilotage du 2 décembre 2022 a été rédigé et transmis aux membres du COPIL en février 2023. Les éléments de réunion ont été mis en ligne sur le site internet du Syndicat.

Compte-tenu du départ du chargé de mission Natura 2000 fin avril 2023 et de la période transitoire sans animateur jusque mi-septembre, le Comité de Pilotage des sites Natura 2000 ne s'est pas tenu en 2023. Un COPIL sera mis en place en 2024 afin de relancer l'animation.

7.2. ORGANISATION DE REUNION(S) AVEC LE COMITE TECHNIQUE

Les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site grâce à des échanges réguliers, par téléphone et emails.

De plus, une réunion a été organisée le 10 janvier avec la Préfecture Maritime et la DREAL. Une visioconférence a également été organisée le 20 octobre avec la nouvelle animatrice. Les points suivants ont été abordés :

- Présentation des différents interlocuteurs et modalités de fonctionnement,
- Finalisation du DOCOB,
- Dossiers/projets spécifiques,
- Financements.

7.3. MISE A JOUR DU DOCOB

Le nouveau DOCOB a été validé en COPIL le 2 décembre 2022 sous réserve de modifications à apporter suite aux échanges réalisés en réunion, aux deux avis reçus le 1^{er} décembre (fédération départementale des chasseurs et comité régionale de la conchyliculture).

En 2023, l'intégration des éléments précités, les cartes et la pagination des documents ont été finalisés. La transmission de la version ainsi consolidée du DOCOB au COTECH puis au COPIL est prévue au premier trimestre 2024.

7.4. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFB

Le Préfet du Morbihan et le Préfet maritime de l'Atlantique ont confié le suivi de la mise en œuvre du DOCOB au Syndicat Mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon avec un appui technique de l'OFB sur la partie marine des sites Natura 2000.

Les modalités d'animation des sites Natura 2000 ainsi que les engagements du Syndicat et de l'OFB sur la partie marine sont définis dans une convention-cadre. Le projet de convention a été préparée en 2023.

7.5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Pour l'année 2023, le Syndicat a déposé :

- Une demande de paiement pour l'animation et la révision de l'année 2022 afin de clôturer les conventions auprès de la DDTM,
- La demande relative à l'attribution de l'aide financière pour l'animation de l'année 2023 auprès de la Région selon les nouvelles modalités de 2023.

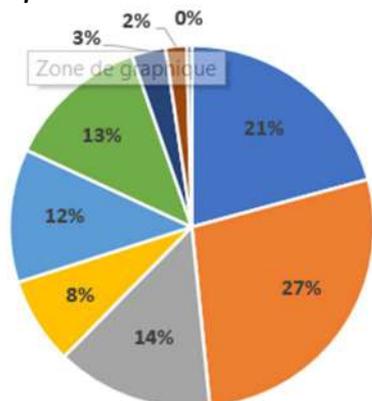
Un travail a été réalisé avec la DREAL afin de définir les activités des gardes répondant aux mesures du DOCOB et donc éligibles à la subvention d'animation.

Pour préparer la demande de subvention d'animation de 2024, des échanges ont été réalisés avec la Région sur les besoins du Syndicat et les nouvelles modalités de financement envisagées pour 2024.

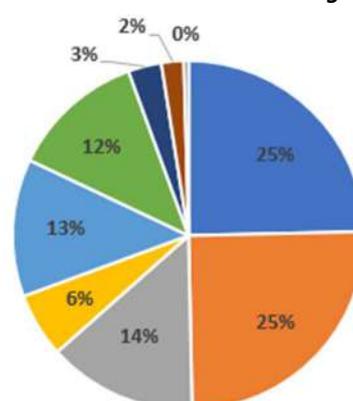
8. SYNTHÈSE

	Volume horaire total <i>(4 gardes + coordonnateur technique/Natura 2000)</i>	Volume horaire éligible à la subvention FEDER/Région <i>(3 gardes + coordonnateur technique/Natura 2000)</i>
Coordination technique / Natura 2000 - appui aux EIN	799	774,8
Maîtrise de la fréquentation	1063,0	787,0
Lutte contre les espèces invasives	535,0	431,8
Gestion des macro-déchets de plage	297,8	186,8
Restauration/maintien des habitats	457,8	400,5
Suivi faune/flore	489,0	388,7
Information (signalétique et balisage)	115,5	96,3
Sensibilisation scolaires et grand public	71,8	64,8
Sensibilisation des usagers - action de Police	17,3	13,3
TOTAL	3 846 heures	3 143,7 heures (2769,3 h prises en compte)

Répartition du volume horaire total



Répartition du volume horaire éligible



- Coordination technique / Natura 2000 - appui aux EIN
- Maîtrise de la fréquentation
- Lutte contre les espèces invasives
- Gestion des macro-déchets de plage
- Restauration/maintien des habitats
- Suivi faune/flore
- Information (signalétique et balisage)
- Sensibilisation scolaires/grand public
- Sensibilisation des usagers - action de Police





SYNDICAT MIXTE DUNES SAUVAGES
DE GÂVRES À QUIBERON
Parc de Keravéon 56410 ERDEVEN
www.gavres-quiberon.fr